



**PISCINE MUNICIPALE**  
MICHEL NERON

Public

Information



# PISCINE MUNICIPALE MICHEL NERON

## Tarifs abonnements

- Abonnement 12 entrées adulte (15 ans et plus)..... \*24€00

Valable 1 an à partir de la date d'achat, cet abonnement permet des multiples passages le même jour, jusqu'à la limite des entrées prévues.

- Abonnement 12 entrées enfant ( de 3 ans à moins de 15 ans).....\*22€00

Valable 1 an à partir de la date d'achat, cet abonnement permet des multiples passages le même jour, jusqu'à la limite des entrées prévues.

- Abonnement 12 entrées personnel communale..... \*20€00

Valable 1 an à partir de la date d'achat, cet abonnement permet des multiples passages le même jour, jusqu'à la limite des entrées prévues.

- Abonnement 120 entrées..... \*220€00

Valable 2 ans à partir de la date d'achat, cet abonnement permet des multiples passages le même jour, jusqu'à la limite des entrées prévues.

- Abonnement 10 heures.....\*18€50

Valable 3 mois à partir de la date d'achat, cet abonnement permet un seul passage.

\* Les cartes magnétiques d'abonnement sont facturées 1,5 euros lors de l'achat de la première carte. Ce coût couvre l'acquisition de la carte. De plus, il est important de noter que la récupération des données d'abonnement sur une nouvelle carte magnétique sera également facturée.



# PISCINE MUNICIPALE

## MICHEL NERON

Les enfants de moins de 12 ans ne sont admis qu'accompagnés par une personne majeure en tenue de bain.

LES PARENTS ONT L'OBLIGATION DE GARDE DES ENFANTS EN BAS ÂGE.

Article : 371-2 du Code Civil : «... les pères et mères ont à l'égard de l'enfants droit et devoir de garde, de surveillance... ». Les sauveteurs de la piscine, qui ont obligation surveiller TOUS les usagers, ne peuvent remplacer les parents pour garder les enfants en bas âge. Ils pourront leur refuser l'accès s'il sont non accompagnés ou escortés par d'autres enfants trop jeunes.



# PISCINE MUNICIPALE

## MICHEL NERON

### EPILEPTIQUE

1. Se baigner dans une piscine chauffée devant un MNS en les ayant avertis.
2. S'assurer en plus d'une surveillance individuelle de tous les instants y compris sous la douche par un parent ou un ami qui demeure à quelque mètres.
3. Séjourner longuement sous la douche pour diminuer le choc thermique, donc entrer très lentement dans le bain en se mouillant la nuque et le ventre.
4. NE PAS FAIRE D'APNEES.
5. Les responsables de groupes (école, colonies, clubs...) doivent rechercher, avant les bains, les personnes susceptibles d'avoir une crise.



# PISCINE MUNICIPALE MICHEL NERON

## IL EST INTERDIT DE SE CHANGER DANS LE HALL ET SUR LES PLAGES

Cette interdiction est Basée sur les lois suivantes :

- Pour les adultes : Article 222-32 du Code pénal - Interdiction d'indécence publique.
- Pour les enfants : Article 227-24 du Code pénal - Protection de la dignité des mineurs.

Nous vous rappelons que des cabines individuelles et collectives sont à votre disposition.





# PISCINE MUNICIPALE

## MICHEL NERON



### *Les tenues de bain*

#### AUTORISÉES POUR SE BaignER



**SLIP  
DE BAIN**



**BOXER  
DE BAIN**



**MAILLOT DE  
COMPÉTITION**



**MAILLOT  
CLASSIQUE  
2 PIÈCES**



**MAILLOT  
CLASSIQUE  
1 PIÈCE**



**MAILLOT  
SHORTY**